

5

Ministère de l'industrie et de la recherche

MIDIST

Mission interministérielle
de l'information scientifique et technique

projet AMELA

Aire arabe
méditerranéenne
latino-américaine

INVENTAIRE DES CENTRES D'INFORMATION ET DE
BASES DE DONNÉES

INVENTARIO DE CENTROS DE INFORMACION Y DE
BASES DE DATOS

proyecto AMELA

Area árabe
mediterraneo
latino-americana

VB
2039

UNIVERSITAT DE VALÈNCIA
Biblioteca



80002230667

projet AMELA

Aire arabe
méditerranéenne
latino-américaine

INVENTAIRE DES CENTRES D'INFORMATION ET DE
BASES DE DONNÉES

INVENTARIO DE CENTROS DE INFORMACION Y DE
BASES DE DATOS

proyecto AMELA

Area arábigo
mediterráneo
latino-americana



SVB 2039
2-22975688



SOMMAIRE

AVANT-PROPOS
PRESENTATION DE CET OUVRAGE

Première partie

DESCRIPTION DES ORGANISMES
DE DOCUMENTATION

A	Algérie	10
	Argentine	13
	Arabie Saoudite*	22
B	Barbades	24
	Bolivie	25
	Brésil	27
C	Chili	34
	Canada*	41
	Colombie	42
	Costa-Rica	49
	Cuba	53
E	Egypte	55
	Equateur	59
	Espagne	62
	Etats-Unis*	69
F	France	80
G	Grande-Bretagne*	109
	Grèce	112
	Guatemala	114
H	Honduras	115
I	Irak	116
	Italie	117
J	Jamaïque	122
	Jordanie*	123
K	Kenya	124
	Koweït*	125
L	Le Salvador	127
	Liban	128
	Libye	131
	Luxembourg*	133
M	Maroc	134
	Mexique	136
N	Nicaragua	141

P	Panama	143
	Paraguay	144
	Pays-Bas*	145
	Pérou	146
Q	Qatar*	149
R	République Dominicaine	150
	RFA*	152
S	Suisse*	155
	Syrie	157
T	Trinité	159
	Tunisie	161
	Turquie	165
U	Uruguay	166
V	Venezuela	169
Y	Yougoslavie	172

Deuxième partie

NOTICES DESCRIPTIVES DES BASES DE DONNEES	174
INDEX ALPHABETIQUE DES BASES DE DONNEES & IDENTIFICATION DE LEUR CENTRE PRODUCTEUR	236

Troisième partie

INDEX THEMATIQUE & SECTORIEL DES ORGANISMES DE DOCUMENTATION	248
<u>Champs thématiques :</u>	
- Patrimoine des ressources naturelles	250
- Territoire, habitat, processus d'urbanisation	252
- Population et santé	255
- Agriculture, alimentation, faim	259
- Production, industrie, travail	264
- Nouvelles technologies et technologies populaires	272
- Crises économiques et mutations sociales	275
- Langage, communication et intelligence artificielle	283
- Formation et éducation	286
- Vie quotidienne, objets & pratiques culturelles	290
- Religions et imaginaire social	294
- Le politique : Etat & Société Civile.	298

- Organisation de l'espace mondial : systèmes et relations internationales	303
- Culture et Ecosystèmes	305
- Science et technologie	309

Secteurs :

- Sciences humaines, sciences sociales (général).	312
. Criminologie	320
. Droit	321
. Economie	324
. Histoire	331
. Littérature	334
. Politique	338
. Psychologie	342
- Sciences de l'information	346
- Statistiques	347
- Informatique	349
- Multidisciplinaire	350

Codes des domaines couverts :

Liste alphabétique des descripteurs ou mots-clefs définissant le contenu thématique des unités documentaires	352
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----

Annexes

ANNEXE 1 : Codes géographiques	356
ANNEXE 2 : Liste des répertoires consultés	358

**
*

AVANT-PROPOS

Cet inventaire informatisé, qui s'inscrit dans le PROJET AMELA "BANQUE DE DONNEES ET ENCYCLOPEDIE", a pour objet de recenser dans le domaine des sciences sociales et humaines, les sources d'information et de documentation des pays de l'aire dite "amélienne" - Méditerranée nord et sud, Amérique latine - et celles situées hors de cette aire mais s'y rapportant.

Ce recensement a été réalisé dans un premier temps à partir de sources secondaires. Les répertoires déjà existants ont donc été localisés puis confrontés afin de permettre une synthèse des informations.

L'hétérogénéité des documents consultés - voir en annexe la liste pratiquement exhaustive - n'a pas manqué d'introduire un certain nombre de problèmes dont voici un rapide inventaire :

- diversité des modèles descriptifs utilisés par chacun d'eux qui se trouve, dans une certaine mesure, reflétée dans les descriptions recueillies.
- diversité de l'objet décrit : la plupart du temps en effet les renseignements donnés par les répertoires soit concernent des centres d'information non informatisés; soit s'appliquent exclusivement à des bases/banques de données et, dans ce dernier cas, ne comportent alors nulle information sur le centre producteur à l'exception de sa seule désignation.
- actualité des informations soumise parfois à caution en raison de l'ancienneté relative des sources consultées.
- fiabilité relative des données informatiques, en particulier en ce qui concerne l'aspect quantitatif.
- qualité de l'information filtrée d'abord par la réponse du producteur, puis par la confection du répertoire.

Au terme de cette première phase il était donc clair que les informations ainsi recueillies devaient être soigneusement complétées. Elles ont été depuis lors constamment vérifiées et affinées soit par prospection directe, soit par enquête (envoi d'une lettre du type "correction/complément d'information" accompagné des renseignements déjà recueillis sur le centre).

Critères de sélection des centres

Cet inventaire ne se limite pas aux centres de documentation stricto

sensu : il recense tout organisme public ou privé qui fournit un service d'information et de documentation, soit parce que c'est là sa fonction exclusive (cas des centres de documentation), soit parce qu'il dispose d'un département spécialisé qui remplit ce rôle tout en ayant des activités principales autres. Dans les deux cas l'information doit être pour le moins accessible à tout chercheur qui en fait la demande.

Un des principaux critères retenus pour la sélection d'un centre - outre la pertinence du contenu de son fonds documentaire et/ou sa localisation dans l'aire "amélienne" - a été celui de son **informatisation**. En raison de la nature même du projet global, il était en effet fondamental d'accorder dès le départ une attention particulière aux outils informatiques disponibles quelle que soit leur nature : matériel lourd ou semi-lourd, logiciels évolués, voire même banques ou bases de données ou, plus simplement, terminaux légers.

L'importance donnée à l'informatisation - même minime - d'une unité documentaire, découle aussi de l'hypothèse selon laquelle elle serait signe de dynamisme, de qualité des services au public et témoignerait bien souvent d'une volonté politique de privilégier cette unité dans le cadre du développement de systèmes d'information. Elle en fait donc une unité **sélectionnable**.

Néanmoins, la non-informatisation d'un centre n'a pas constitué pour autant une cause automatique d'élimination. Il s'est avéré en effet que le critère d'informatisation aurait supprimé d'emblée un grand nombre d'unités documentaires intéressantes dans certains pays de l'aire "amélienne" (Amérique latine, notamment) - au point que certains d'entre eux n'auraient plus été représentés -.

Pour pallier à ce double inconvénient, un certain nombre d'unités ont donc été recensées sur la base de l'importance de leurs fonds, du personnel professionnel employé et des moyens techniques disponibles (service de reprographie en particulier).

En ce qui concerne la pertinence d'une sélection des centres et des bases/banques de données basée sur le **contenu de l'information**, il convient de noter qu'il a souvent été difficile de décider quelles devaient être les unités documentaires à inclure dans l'inventaire faute de disposer dans les répertoires consultés d'indications suffisantes sur le contenu et surtout sur les zones géographiques réellement couvertes. D'où une sélection qui peut pêcher, selon les cas, soit par excès, soit par défaut.

Un problème complémentaire demeure : celui de déterminer la part faite aux productions spécifiquement "améliennes" dans l'ensemble des documents constituant le fonds d'un centre ou celui d'une base/banque de données, étant donné la diversité des approches et des problématiques soulevées par les disciplines qui y sont représentées.

Il est clair qu'une façon de répondre à cette question, serait de procéder à une exploration méthodique de chaque unité. A cet égard, il faut rappeler l'excellente étude comparative effectuée par les équipes du GRECO 26 et du GRESAL dans **Guide des Bases de Données Socio-Economiques sur l'Amérique Latine** : pour un thème précis, des bases de données, a priori pertinentes, sont systématiquement interrogées avant de procéder à l'analyse des documents ainsi sélectionnés.

Aspects informatiques de cet inventaire

Matériel

Le microordinateur utilisé pour l'informatisation de ce répertoire est un Apple III de 256 K de mémoire vive. Les périphériques sont :

- deux lecteurs de disquettes (130K)
- un disque dur de 10 M.octets
- une imprimante Apple
- un port série RS232

Logiciel

Le système d'exploitation est SOS, d'Apple.

Le système de gestion de fichier est OMNIS III. Il assure la définition et l'initialisation d'un fichier, sa maintenance (entrées, modifications, éliminations), des recherches sélectives à partir d'un ensemble de conditions sur les rubriques, des tris (un certain nombre d'index peuvent être définis) et l'impression d'états (sélectionnés et triés) dont la mise en page peut être définie et modifiée suivant les besoins.

Fichiers

Le système de gestion de fichiers utilisé pour l'informatisation de cet inventaire a introduit une contrainte de longueur maximum d'enregistrement physique qui a conduit à la création de deux fichiers au lieu d'un seul - le premier pour les unités productrices, le second pour les bases-banques de données - mais également, lors de l'entrée en ordinateur, à l'élimination de certaines rubriques figurant sur le bordereau de saisie : c'est le cas par exemple de celle indiquant : le nom du responsable de l'unité décrite; les publications produites; l'origine des sources utilisées pour la constitution du fonds.

Le fichier des centres, dénommé CEDOKA, a été défini pour un maximum de 1.000 enregistrements. Celui des bases et banques de données, appelé BADOKA, peut contenir au maximum 1.500 bases/banques.

PRESENTATION DE CET OUVRAGE

Le présent inventaire est divisé en trois parties. La première réunit les notices descriptives des **organismes** de documentation classées par pays et, à l'intérieur de chaque pays, par ordre alphabétique. La deuxième recense par ordre alphabétique les descriptions des **bases de données** produites par ces organismes. Un **index thématique et sectoriel** compose la troisième partie.

Première partie

DESCRIPTION DES ORGANISMES

Chacune des notices réunit des informations relatives à l'identification du centre, à son contenu et à son information.

a) Identification du centre

Cette catégorie regroupe les rubriques suivantes :

- **Nom de l'institution :**

L'intitulé reprend soit le nom de l'organisme producteur, soit celui du département spécialisé dans la production d'information au sein d'un organisme de tutelle.

Les organismes recensés peuvent appartenir à deux groupes selon qu'ils se situent **dans** l'aire dite "amélienne" - Amérique Latine, Méditerranée Nord et Sud - ou **en dehors** d'elle mais dans ce dernier cas leur inclusion se justifie par la pertinence de leur fonds documentaire. Afin d'établir une distinction entre les deux, un **astérisque** figure après l'intitulé des centres situés **hors de cette aire** mais disposant d'une documentation s'y rapportant. A cette catégorie ont été intégrées les grandes organisations internationales, en raison de leur nature, même lorsque leur service de production a son siège dans un pays de l'aire "amélienne".

- **Sigle :**

Il est toujours basé sur la langue d'origine du centre.

- **Adresse**

- Adresse postale ou boîte postale

- **Pays**

- **Téléphone**

- **Télex**

b) Contenu du Fonds Documentaire

Les rubriques utilisées pour la description du fonds documentaire des centres sont les suivantes :

- **Discipline(s) :**

Il s'agit de signaler les principaux champs thématiques couverts par le centre au moyen de termes d'indexation, appelés descripteurs, issus d'un thésaurus rudimentaire. Ce lexique contient donc des termes liés par inclusion sémantique (par exemple : Sciences Sociales et Sociologie).

Aux effets de la saisie des données, la procédure suivante a été adoptée pour le libellé des descripteurs : un point entre deux termes symbolise toujours une relation syntaxique (ex. : SC.SOCIALES) par opposition à l'espace blanc qui sert, quant à lui, à séparer deux descripteurs. Le lexique des descripteurs utilisés pour l'index-matière figure à la fin du volume (cf. "Codes des domaines couverts", pp. 352-355).

- **Domaine(s) couverts :**

Ils précisent la rubrique précédente au moyen de descripteurs - appartenant ou non au lexique précédent - qui servent à définir, si nécessaire, les sujets traités (spécialisations des disciplines relevées ou disciplines secondaires).

- **Régions :**

Couverture géographique de l'information contenue dans le fonds documentaire. Trois zones géographiques ont été identifiées au sein de l'aire "amélienne" :

- Méditerranée nord	MN	}	AM
- Méditerranée sud	MS		
- Amérique Latine	AL		

Lorsqu'un fonds documentaire couvre à la fois ces trois zones, donc **l'ensemble de l'aire améliorée**, il est représenté par l'abréviation AM.

- **Pays :**

Cette rubrique précise la précédente lorsque le fonds documentaire ne couvre pas l'ensemble de la zone indiquée (par ex., Méditerranée

Sud), mais seulement un ou plusieurs pays de cette zone (ex. : Maghreb). La codification des noms de pays a été faite en adoptant les normes établies par l'organisation internationale de normalisation (ISO). La liste alphabétique et l'explication des codes utilisés figurent en p. 356.

c) Informatisation du centre

- **Informatique ? :**

Forme abrégée de : "l'informatique est-elle utilisée dans le centre pour le traitement de l'information?". Se réfère à l'usage qui en est fait et précise :

O (oui) - si l'informatisation du centre est opérationnelle
N (non) - si le centre n'est pas informatisé
EP (en projet) - si l'informatisation est planifiée ou en cours

- **Abonnement serveur ? :**

Précise, dans le cas où un centre est minimement informatisé (terminal léger, par exemple), s'il autorise ou non l'accès aux banques de données des serveurs et, dans l'affirmative, spécifie le nom de ces serveurs (LIS, SCD, QUESTEL, etc.).

- **Base(s)-Matériel informatique :**

Indique le nom de la ou des bases/banques de données produite(s) éventuellement par le centre. On se reportera à la deuxième partie de cet inventaire pour une description détaillée des bases/banques de données, citées dans cette rubrique. Lorsqu'un centre n'est pas producteur de bases/banques de données mais possède un matériel informatique et un logiciel suffisamment importants, ceux-ci sont identifiés sous cette même rubrique.

**
*

Deuxième partie

DESCRIPTION DES BASES/BANQUES DE DONNEES

Les bases/banques de données produites par les centres recensés dans la première partie de cet inventaire, sont présentées dans l'ordre alphabétique de leur acronyme, i.e. sous le nom qui figure dans la rubrique "BASE/MATERIEL INFORMATIQUE".

Le lecteur désirant se reporter à la description du centre producteur d'une base de données (qui ne figure dans cette deuxième partie que sous son sigle ou sous un nom abrégé) pourra consulter l'Index alphabétique des bases de données (pp. 236-247), qui précise, pour chacune d'elle :

- l'intitulé complet du centre producteur
- le pays où il se situe
- la page où figure, dans cet inventaire, sa fiche descriptive.

La structure des renseignements concernant les bases/banques de données est semblable à celle relative aux centres. On y retrouve le même plan et les trois grandes subdivisions précédentes.

a) Identification de la base

- **Producteur :**

Intitulé abrégé ou sigle du centre producteur de la base. La présence d'un astérisque après le nom du centre producteur signale, ici aussi, qu'il est situé hors de l'aire dite "amélienne".

b) Description du Fonds Documentaire

- **Disciplines** couvertes

- **Domaine(s)** concernés au sein des disciplines mentionnées précédemment

- **Région(s)** couvertes par l'information

- **Pays :**

On se reportera aux définitions données précédemment pour les rubriques équivalentes correspondant à la description des centres.

- **Nature de l'information :**

Macroclassification des types de données contenues dans la base/banque :

TEXTUEL	=	texte intégral
BIBLIO	=	données bibliographiques
NUMERIQUE	=	données numériques
STATISTIQUES	=	données statistiques
VISUEL	=	données iconiques

Dans le cas où l'enregistrement logique d'un fichier correspond à une entité concrète - par exemple s'il se réfère aux entreprises d'un pays donné - la nature de l'information est précisée par l'abréviation REF + nom de l'Entité (dans l'exemple précédent cela donnera REF.ENTREPRISES).

- **Langues :**
Langues dans lesquelles sont rédigés les documents enregistrés dans la base.

Caractéristiques informatiques

- **Première année couverte :**
Désigne en principe la date à partir de laquelle débute la période couverte par les informations enregistrées. Dans certains cas cependant, cette date est définie comme "première année d'entrée des documents".
- **Taille :**
Nombre d'enregistrements logiques contenus dans la base/banque. Un enregistrement logique équivaut à une unité d'information.
- **Croissance annuelle :**
Nombre d'enregistrements logiques dont s'accroît la base chaque année. Il est utile de signaler que certaines banques, en particulier statistiques, renouvellent périodiquement l'ensemble des données enregistrées (chaque année, par exemple, pour les bases de statistiques des entreprises françaises).
- **Périodicité de la mise à jour :**
Elle peut être :
 - quotidienne = QUOT
 - hebdomadaire = HEBDO
 - bi-mensuelle = BI.MENSUEL
 - mensuelle = MENSUEL
 - trimestrielle = TRIMES
 - annuelle = ANNUEL
 - etc.
- **Serveur(s) :**
Nom du ou des serveurs qui assurent la commercialisation de la base/banque de données.
- **Réseau(x) d'accès :**
Cette information est surtout utile lorsque la base/banque considérée n'est pas diffusée par serveur mais est néanmoins accessible à travers un ou plusieurs réseaux.
- **Logiciel :**
Il s'agit en général du logiciel documentaire ou du système de gestion de base de données (SGBD) utilisé.
- **Matériel informatique utilisé par le centre producteur.**

Troisième partie

INDEX THEMATIQUE ET SECTORIEL
DES ORGANISMES DE DOCUMENTATION

Les unités documentaires recensées sont ici classées selon leur contenu thématique. L'indexation est faite à deux niveaux.

15 champs thématiques ont été retenus en fonction des objectifs poursuivis par le Projet BANQUE DE DONNEES ET ENCYCLOPEDIE. Sous chacun d'eux sont rassemblés les mots-clés ou **descripteurs** du premier niveau d'indexation, pertinents à chaque domaine. Les **noms des centres** de documentation se rattachant à un champ thématique donné, figurent sous l'entrée correspondante. Ils sont suivis du **pays** où ils se situent et des **descripteurs** du deuxième niveau d'indexation.

Outre ces champs thématiques, 5 **secteurs** à caractère résiduel et articulés autour des disciplines scientifiques conventionnelles, ont été définis. Leur contenu est en effet apparu trop vaste ou, au contraire, trop spécifique pour être inclus dans un des champs thématiques ci-dessus.

Le classement des unités documentaires en fonction des grands thèmes retenus ici ne peut être que sommaire. Pour une consultation plus détaillée - connaître, par exemple, au sein du champ thématique **POPULATION ET SANTE**, les centres traitant spécifiquement de **médecine sociale** - le lecteur devra se reporter au deuxième niveau d'indexation des sujets traités, sous le titre de l'unité documentaire. Il est bien évident néanmoins que cet inventaire a été essentiellement conçu pour une utilisation informatique et que toute demande peut être adressée directement à l'ordinateur sans passer par l'intermédiaire du champ thématique ou du secteur, simples constructions fonctionnelles élaborées a posteriori.

**
*